

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2016

Le montant de la redevance mensuelle du bar le Platane passe à 140 € à compter du 1^{er} septembre 2016.

Les deux garages communaux en construction dans le local technique vont être mis à la location au tarif de 50 € par garage et par mois.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du rapport de la CLECT de la communauté de communes du Val de Ligne et du tableau des attributions de compensations provisoires et des charges transférées pour le centre de loisirs. Le conseil municipal valide ce rapport et le montant des attributions.

Le conseil municipal, par 2 voix contre et 11 pour, approuve la modification des statuts de la communauté de communes du Val de Ligne : « : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage », « promotion et soutien à l'économie agricole du territoire par tout moyen », « politique du logement social d'intérêt communautaire : actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ».

Le conseil entérine la décision modificative N°2 inscrivant au budget les montants nécessaires pour les raisons suivantes : la commune a bénéficié des aides du département pour les dégâts d'orage d'octobre 2013. Le solde d'un montant de 990 € a été versé en juin 2015. Il s'avère que cette somme a été reversée par erreur en décembre 2015. Il faut donc émettre un mandat de reversement et abonder l'article 673 (titres annulés sur exercices antérieurs). D'autre part, suite à des dépenses imprévues sur les réseaux de voirie, il manque 2600 € sur cette opération. Ils vont être pris sur l'opération « place publique ».

L'aménagement du nouveau jardin public se poursuit : le nivellement a été effectué, des arbres ont été plantés, le mur longeant la ruelle a été refait. Des devis ont été demandés pour la ferronnerie : un portail, un portillon et un garde-corps.

La construction du local technique n'est toujours pas terminée.

Les demandes de subventions pour l'aménagement de la traversée du village sont en cours. La Région et Mme la députée ont donné une réponse positive.

Le repas de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre à la salle polyvalente. Il est offert aux personnes de 65 ans et plus. Pensez à vous inscrire avant le vendredi 25 novembre.